

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 93001
Nom commercial MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 50 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD)

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

50 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

50 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifié par le même pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

50 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Aucune donnée disponible

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienn Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

4.1.3 Après inhalation
Aucune donnée disponible

4.1.4 Après ingestion
Aucune donnée disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés
Aucune donnée disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Non.

5.3 Conseils aux pompiers
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

5.4 Indications complémentaires
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
{? 6} Peut être modifié pour les organismes aquatiques. {?6} PBT :
vPvB : non applicable

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.

6.4 Référence à d'autres sections
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD)

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

50 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

50 languettes de test

a) État d'agrégation:

solide

b) Couleur:

coloré

c) Odeur:

inodore

d) Point de fusion :

Aucune donnée disponible

e) Point d'ébullition :

Aucune donnée disponible

f) Inflammabilité:

Aucune donnée disponible

g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):

Aucune donnée disponible

h) Point d'éclair :

Aucune donnée disponible

i) Température d'inflammation :

Aucune donnée disponible

j) Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

k) Valeur pH :

Aucune donnée disponible

l) Viscosité cinématique:

Aucune donnée disponible

m) Hydrosolubilité :

Aucune donnée disponible

n) Coefficient de dispersion ($K_{o/e}$):

Aucune donnée disponible

o) Pression de vapeur (20°C) :

Aucune donnée disponible

p) Densité :

Aucune donnée disponible

q) Densité de vapeur rel. (air=1) :

Aucune donnée disponible

r) Granulométrie :

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Observez la température de stockage imprimée dessus. Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

50 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

50 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001	MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.	Page: 8/9
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 22.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route

Akt: aigu

BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail

CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé

CAS: Chemical Abstracts Service

CE: Communauté européenne

CLP: Classification, Labelling and Packaging

CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction

Corr: corrosif, caustique

DCO: demande chimique en oxygène

CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)

Dam: dommageable

DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)

derm: dermique

EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés

N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances

EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires

fish: poisson (non spécifié)

GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

gpg: cochon d'Inde

ICAO: International Civil Aviation Organization

ihl: inhalé

intrav: intraveineux

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

ipt: intrapéritonéale

ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)

LC50: concentration mortelle 50%

LD50: dose létale 50%

leuciscus idus: poisson, ide, orfe

MCT: concentration maximale sur le lieu de travail

Met: métal

mus: souris

Muta: mutagène

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)

NRD: pas rapidement dégradable

Karz: cancérigène

onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel

orl: oralement

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)

PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique

pH: PH

pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine

PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)

PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'

PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)

PVC: chlorure de polyvinyle

quail: oiseau, caille

rat: rat

rbt: lapin

RD: rapidement dégradable

RE: exposition répétée

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

REF: numéro d'article

Reg-Nr: numéro d'enregistrement

Repr: nuisible à la reproduction

Resp: respiration

RIP: REACH Implementations Projects

SDS: fiche de données de sécurité

SE: exposition unique

scu: sub cutan

Sens: sensibilisant

STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC: Substance extrêmement préoccupante

t/a: tonnes par an

TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)

Tox: toxique

TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)

TWA: Pondérée dans le temps

TRGS: Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93001

MEDI-TEST Glucose, bte de 50 lang.

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 22.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91313
Nom commercial QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifié par le même pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist. REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié à l'usage pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion ($K_{o/e}$):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 8/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérigène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimephales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91313

QUANTOFIX Nitrate/Nitrite

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91201
Nom commercial AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

-

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

-

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers

Effets nocifs physico-chimiques éventuels



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être nocif à l'environnement pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :

vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N°d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

4.1.3 Après inhalation



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.

4.1.4

Après ingestion

Aucune donnée disponible

4.2

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.

4.3

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1

Moyens d'extinction

5.1.1

Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

5.1.2

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non.

5.3

Conseils aux pompiers

Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

5.4

Indications complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

{? 6} Peut être nocif pour les organismes aquatiques. {/6} PBT :

vPvB : non applicable

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.

6.4

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.

Classe de stockage (VCI) :

11

Classe de pollution des eaux (DE) :

1

7.2.1

Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

7.3

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (K _{oc}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienn Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□ □

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201	AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.	Page: 8/9
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route

Akt: aigu

BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail

CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé

CAS: Chemical Abstracts Service

CE: Communauté européenne

CLP: Classification, Labelling and Packaging

CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction

Corr: corrosif, caustique

DCO: demande chimique en oxygène

CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)

Dam: dommageable

DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)

derm: dermique

EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés

N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances

EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires

fish: poisson (non spécifié)

GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

gpg: cochon d'Inde

ICAO: International Civil Aviation Organization

ihl: inhalé

intrav: intraveineux

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

ipt: intrapéritonéale

ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)

LC50: concentration mortelle 50%

LD50: dose létale 50%

leuciscus idus: poisson, ide, orfe

MCT: concentration maximale sur le lieu de travail

Met: métal

mus: souris

Muta: mutagène

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)

NRD: pas rapidement dégradable

Karz: cancérigène

onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel

orl: oralement

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)

PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique

pH: PH

pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine

PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)

PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'

PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)

PVC: chlorure de polyvinyle

quail: oiseau, caille

rat: rat

rbt: lapin

RD: rapidement dégradable

RE: exposition répétée

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

REF: numéro d'article

Reg-Nr: numéro d'enregistrement

Repr: nuisible à la reproduction

Resp: respiration

RIP: REACH Implementations Projects

SDS: fiche de données de sécurité

SE: exposition unique

scu: sub cutan

Sens: sensibilisant

STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC: Substance extrêmement préoccupante

t/a: tonnes par an

TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)

Tox: toxique

TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)

TWA: Pondérée dans le temps

TRGS: Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91201

AQUADUR 5-25°d, bte de 100 lang.

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91330
Nom commercial QUANTOFIX Fer total 1000

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifiable pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:

solide

b) Couleur:

coloré

c) Odeur:

inodore

d) Point de fusion :

Aucune donnée disponible

e) Point d'ébullition :

Aucune donnée disponible

f) Inflammabilité:

Aucune donnée disponible

g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):

Aucune donnée disponible

h) Point d'éclair :

Aucune donnée disponible

i) Température d'inflammation :

Aucune donnée disponible

j) Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

k) Valeur pH :

Aucune donnée disponible

l) Viscosité cinématique:

Aucune donnée disponible

m) Hydrosolubilité :

Aucune donnée disponible

n) Coefficient de dispersion (K_{ow}):

Aucune donnée disponible

o) Pression de vapeur (20°C) :

Aucune donnée disponible

p) Densité :

Aucune donnée disponible

q) Densité de vapeur rel. (air=1) :

Aucune donnée disponible

r) Granulométrie :

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330	QUANTOFIX Fer total 1000	Page: 8/9
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt: aigu
BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS: Chemical Abstracts Service
CE: Communauté européenne
CLP: Classification, Labelling and Packaging
CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr: corrosif, caustique
DCO: demande chimique en oxygène
CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam: dommageable
DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm: dermique
EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish: poisson (non spécifié)
GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg: cochon d'Inde
ICAO: International Civil Aviation Organization
ihl: inhalé
intrav: intraveineux
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code
ipt: intrapéritonéale
ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50: concentration mortelle 50%
LD50: dose létale 50%
leuciscus idus: poisson, ide, orfe
MCT: concentration maximale sur le lieu de travail
Met: métal
mus: souris
Muta: mutagène
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD: pas rapidement dégradable
Karz: cancérigène
onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel
orl: oralement
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH: PH
pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine
PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC: chlorure de polyvinyle
quail: oiseau, caille
rat: rat
rbt: lapin
RD: rapidement dégradable
RE: exposition répétée
REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF: numéro d'article
Reg-Nr: numéro d'enregistrement
Repr: nuisible à la reproduction
Resp: respiration
RIP: REACH Implementations Projects
SDS: fiche de données de sécurité
SE: exposition unique
scu: sub cutan
Sens: sensibilisant
STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC: Substance extrêmement préoccupante
t/a: tonnes par an
TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox: toxique
TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)
TWA: Pondérée dans le temps
TRGS: Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91330

QUANTOFIX Fer total 1000

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 1/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91324
Nom commercial QUANTOFIX Calcium

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

60 x Languettes de test

1 x 30 mL Ca²⁺ -2

1 x 6 g Ca²⁺ -1

UFI: 1MAV-U314-T205-DEXY

UFI: WQAV-A3QJ-320N-2SJ1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)
tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

<https://centres-antipoison.net/>

CH : Tox Info Suisse

8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <https://www.toxinfo.ch>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)

99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <https://www.ggiz-erfurt.de>

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<http://www.mn-net.com/SDS>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS03



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

DANGER

Mention de danger

H272

H314

H335

Classes/catégories de danger

Ox. Liq. 2

Skin Corr. 1 B

resp. irrit. STOT SE 3

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

6 g Ca²⁺ -1

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 2/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5



GHS03



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H272	Ox. Liq. 2
H315	Skin Irrit. 2
H318	Eye Dam. 1
H335	resp. irrit. STOT SE 3

30 mL Ca²⁺ -2



GHS05

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H314	Skin Corr. 1 B

Languettes de test

Mention d'avertissement - Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2). Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2). Les mélanges comburants et dotés de la mention d'avertissement **DANGER** et H272 ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL.

6 g Ca²⁺ -1



GHS03



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

P280sh, P305+351+338, P310

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

30 mL Ca²⁺ -2



GHS05

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 3/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

Languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS03



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit généralement corrosif quand le pH est inférieur à 2 ou supérieur à 11,5. Produit irritant quand le pH est inférieur à 5 ou supérieur à 9.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Suivant la concentration, la température et la durée du contact, provoque des brûlures plus ou moins graves et des blessures à guérison lente sur la peau, les yeux et les muqueuses. Les vapeurs, en particulier celles émanant d'un liquide chaud, et les brumes sont fortement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'inhalation de vapeurs, .

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {?6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

6 g Ca²⁺ -1

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324	QUANTOFIX Calcium	Page: 4/13
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 26.01.2023	Version: 2.2.2.5

Nom de la substance: *Peroxyde d'hydrogene-urée*
 N° CAS.: 124-43-6

Classement des substance: H272, Ox. Sol. 2, H315, Skin Irrit. 2, H318, Eye Dam. 1, H335, resp. irrit. STOT SE 3
 Formule : $\text{CH}_4\text{N}_2\text{O}\cdot\text{H}_2\text{O}_2$
 Pseudonym (de): Percarbamid, Carbamidperoxid
 N° CE : 204-701-4
 Concentration: 80 - <100 %
 selon GHS: H272, Ox. Liq. 2, H315, Skin Irrit. 2, H318, Eye Dam. 1, H335, resp. irrit. STOT SE 3

30 mL Ca²⁺ -2

Nom de la substance: *solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)*
 N° CAS.: 1310-73-2

Classement des substance: H314, Skin Corr. 1 B
 Formule : $\text{NaOH}\cdot\text{H}_2\text{O}$
 Pseudonym (de): Natronlaug
 N°d'enregist.REACH : 01-2119457892-27-xxxx
 N° CE : 215-185-5
 Concentration: 20 - <35 %
 selon GHS: H314, Skin Corr. 1 B

N° Id : 011-002-00-6

Languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
 N° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
 Formule : $(\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_5)_n$
 N°d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
 N° CE : 232-674-9
 Concentration: 1 - <10 %
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
 N° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
 Concentration: 0,1 - <1 %
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
 N° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
 Concentration: 95 - <100 %
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale. Montrer au médecin l'emballage du produit, le mode d'emploi ou cette fiche de données de sécurité.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si possible, utiliser du savon. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement ou : Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette pendant au moins 10 minutes en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint. En cas de douleur, instiller si possible au préalable des gouttes oculaires avec de la proxymetacaine à 0,5% (par ex. Proparacain POS®) pour soulager les spasmes de la paupière. Faire ensuite un bandage sans trop serrer. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 5/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

- 4.1.3 Après inhalation**
Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires. En cas de vomissement et de perte de connaissance, placer le blessé dans la position latérale de sécurité et libérer les voies respiratoires. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau additionnée de charbon actif. Ne pas provoquer le vomissement. Ne pas essayer de neutraliser. Consulter un médecin qui vous informera sur les effets indésirables éventuels.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pénétration et destruction rapides de la peau. Surtout sous forme chauffée.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
BRÛLURE CHIMIQUE : En cas de CONTACT AVEC LA PEAU, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Les tentatives de neutralisation risquent souvent d'aggraver la situation. Après des réactions inflammatoires, traiter aux glucocorticostéroïdes. En cas de CONTACT AVEC LES YEUX, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Prendre des mesures pour soulager les spasmes de la paupière. Indiquer le nom de la substance corrosive. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur. Administrer une solution d'hydroxyde d'aluminium. Après inhalation d'un aérosol corrosif, exécuter un traitement prophylactique contre l'œdème pulmonaire. Faire inhaler de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour précipiter le brouillard formé. Recueillir l'eau d'extinction. Utiliser seulement un équipement auxiliaire résistant aux produits chimiques.
Au besoin, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).
- 5.4 Indications complémentaires**
Danger éventuel pour l'environnement **seulement en cas de dégagement d'assez grandes quantités** de la substance ou des produits de décomposition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Lors de la manipulation, porter des gants de protection appropriés (voir 8.2.2). Porter des lunettes de protection, au besoin, un écran facial pour protéger le visage. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {/?6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
PBT : non applicable
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 6/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

voir les informations dans les sections 5.4, 7, 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.

Classe de stockage (VCI) :

5.1B

Classe de pollution des eaux (DE) :

1

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé. Utiliser des suremballages appropriés pour le transport de récipients en verre.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

6 g Ca²⁺ -1

Substance :

Peroxyde d'hydrogene-urée

CAS No. : 124-43-6

TRGS 900 (DE) :

H 2 0 2 1 ppm / 1,4 mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur :

H 2 0 2 1 ppm / 1,4 mg/m³

30 mL Ca²⁺ -2

Substance :

solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)

CAS No. : 1310-73-2

DNEL :

[inh] 1 mg/m³

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

Limites d'exposition (VME) :

2 mg/m³

TRGS 900 (DE) :

2 mg/m³

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : (=1=, Y)

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur :

2 e mg/m³

Languettes de test

Substance :

PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance :

cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) :

10 mg/m³

TRGS 900 (DE) :

Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur :

3 a ppm

TRGS 901 (DE) :

Nr. 96

listed in TRGS (DE) :

900, 901

Substance :

substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 7/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante ou écran facial.

8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour ne pas abîmer les vêtements portés, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

6 g Ca²⁺ -1

a) État d'agrégation:	poudreux (solide)
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	75-85 instable °C
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	4
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (K _{o/e}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,39 sol.
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

30 mL Ca²⁺ -2

a) État d'agrégation:	liquide
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	14
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (K _{o/e}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,35 g/mL
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 8/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion ($K_{o/e}$):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□ □

Les substances sont très corrosives.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les matières organiques. Aucune autre donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Plus besoin.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

6 g Ca²⁺ -1

Substance : Peroxyde d'hydrogene-urée

N° CAS : 124-43-6

LD50 orl rat : > 2000 mg/kg

Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'inhalation de vapeurs, .

TRGS 905 (DE) : K4, R F C

30 mL Ca²⁺ -2

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324	QUANTOFIX Calcium	Page: 9/13
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 26.01.2023	Version: 2.2.2.5

Substance : *solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)* N° CAS : 1310-73-2
 Canada CEPA 1999 : DSL Yes
 LD50 orl rat : [40%] 1250 / [<25%] >2000 mg/kg
 LD50 orl mus : 40 mg/kg

Languettes de test
 Substance : *PVC foli (CAS 9002-86-2)* N° CAS : -

Substance : *cellulose papier* N° CAS : 9004-34-6
 Canada CEPA 1999 : DSL yes
 LD50 orl rat : > 5000 mg/kg
 LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : *substances/mélange <1%* N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens
 Aucune donnée disponible

Autres informations
 Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

6 g Ca²⁺ -1
 Nom de la substance: *Peroxyde d'hydrogene-urée* CAS-Nr.: 124-43-6
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: (0288 H₂O₂)
 Classe de stockage (VCI) : 5.1 B

30 mL Ca²⁺ -2
 Nom de la substance: *solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)* CAS-Nr.: 1310-73-2
 Ne pas rejeter dans l'environnement.
 LC50 leuciscus idus/96h : 35-189 mg/L
 LC50 fish/96h : 45.4 mg/L
 EC50 daphnia/48h : >100 mg/L
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 142
 Classe de stockage (VCI) : 8 B

Languettes de test
 Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)* CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier* CAS-Nr.: 9004-34-6
 Classe de pollution des eaux (DE) : nwg
 Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%* CAS-Nr.: -
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
 Valencienner Str. 11
 52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 10/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

13.1 Méthodes de traitement des déchets

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU : 3316

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : TROUSSE CHIMIQUE/Chemical Kit

14.3 Classe : 9

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport terrestre ADR

Code de classification: M11 Code de restriction en tunnels : E
Quantités limitées: selon ADR 3.3.1/251 : voir LQ dans la «Déclaration alternative pour le transport»

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées: PAX : 960 max. poids PAX : 10 KG
CAO : 960 max. poids CAO : 10 KG

Transport maritime IMDG

EmS: F-A, S-P Catégorie de stockage: A

Ou utilisez la **déclaration alternative pour le transport** :

N° ONU : (cf. ci-dessous) classe 8 II, **quantités exceptées** (≤ 30 mL/ $\Sigma \leq 500$ mL) = ADR/ IATA E2

ou

14.1 Numéro ONU: 3266

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (solution de hydroxyde de sodium)

14.3 Classe: 8

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport routier ADR

Code de classification: C5 Code de restriction en tunnels: E
Quantités limitées: 1 L
Quantités exceptées: E 2

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées: PAX: 851 max. poids PAX: 1 L
CAO: 855 max. poids CAO: 30 L
Quantités exceptées: E 2

Transport maritime IMDG

EmS: F-A, S-B Catégorie de stockage: B
Special instructions: 274

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 11/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020
Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017
Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011
Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017
Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017
Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017
Règle techniques allemandes TRGS 401, Skin contact hazard - identification, assessment, action, juin 2008, état : février 2011
BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012
Règle techniques allemandes TRGS 500, Mesures de protection, mai 2008
Règle techniques allemandes TRGS 510, Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs portables depuis mars 2013, état : octobre 2015
Chapitre 4, Mesures lors du stockage de substances dangereuses jusqu'à 50 kg (réglementation relative aux petites quantités)
Wasserhaushaltsgesetz - WHG, Section 3 Manipulation de substances dangereuses pour l'eau, juillet 2009, état : août 2016
Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com
Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.2.2.5 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 3 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H Entre les versions 2.2.2.5 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 3 corrections aux données chimiques
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16.2.2 Libellé des phrases P

P260sh Ne pas respirer les poussières/vapeurs.
P264 Bien se laver les mains après manipulation.
P280sh Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le traitement réglementé des déchets.

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 12/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennr Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91324

QUANTOFIX Calcium

Page: 13/13

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.5

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code
 ipt: intrapéritonéale
 ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)
 LC50: concentration mortelle 50%
 LD50: dose létale 50%
 leuciscus idus: poisson, ide, orfe
 MCT: concentration maximale sur le lieu de travail
 Met: métal
 mus: souris
 Muta: mutagène
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)
 NRD: pas rapidement dégradable
 Karz: cancérigène
 onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel
 orl: oralement
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
 PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
 PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique
 pH: PH
 pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine
 PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
 PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
 PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
 PVC: chlorure de polyvinyle
 quail: oiseau, caille
 rat: rat
 rbt: lapin
 RD: rapidement dégradable
 RE: exposition répétée
 REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 REF: numéro d'article
 Reg-Nr: numéro d'enregistrement
 Repr: nuisible à la reproduction
 Resp: respiration
 RIP: REACH Implementations Projects
 SDS: fiche de données de sécurité
 SE: exposition unique
 scu: sub cutan
 Sens: sensibilisant
 STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles
 SVHC: Substance extrêmement préoccupante
 t/a: tonnes par an
 TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
 Tox: toxique
 TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)
 TWA: Pondérée dans le temps
 TRGS: Règles techniques (DE)
 UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF

93024

Nom commercial

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou

Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD)

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG

Valencienn Str. 11, 52355 Düren, Allemagne

Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger

Classes/catégories de danger

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement

-

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

-

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienn Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifiable pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Aucune donnée disponible

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

4.1.3 Après inhalation
Aucune donnée disponible

4.1.4 Après ingestion
Aucune donnée disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés
Aucune donnée disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Non.

5.3 Conseils aux pompiers
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

5.4 Indications complémentaires
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
{? 6} Peut être modifié pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.

6.4 Référence à d'autres sections
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD)

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (K _{ow}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□ □

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Observez la température de stockage imprimée dessus. Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 8/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérigène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimephales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 93024

MEDI-TEST Glucose, bte de 100 lang.

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91321
Nom commercial QUANTOFIX Chlorure

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifié par le même pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié à l'usage pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (K _{ow}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321

QUANTOFIX Chlorure

Page: 7/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321	QUANTOFIX Chlorure	Page: 8/9
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route

Akt: aigu

BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail

CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé

CAS: Chemical Abstracts Service

CE: Communauté européenne

CLP: Classification, Labelling and Packaging

CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction

Corr: corrosif, caustique

DCO: demande chimique en oxygène

CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)

Dam: dommageable

DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)

derm: dermique

EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés

N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances

EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires

fish: poisson (non spécifié)

GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

gpg: cochon d'Inde

ICAO: International Civil Aviation Organization

ihl: inhalé

intrav: intraveineux

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

ipt: intrapéritonéale

ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)

LC50: concentration mortelle 50%

LD50: dose létale 50%

leuciscus idus: poisson, ide, orfe

MCT: concentration maximale sur le lieu de travail

Met: métal

mus: souris

Muta: mutagène

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)

NRD: pas rapidement dégradable

Karz: cancérigène

onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel

orl: oralement

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)

PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique

pH: PH

pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine

PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)

PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'

PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)

PVC: chlorure de polyvinyle

quail: oiseau, caille

rat: rat

rbt: lapin

RD: rapidement dégradable

RE: exposition répétée

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

REF: numéro d'article

Reg-Nr: numéro d'enregistrement

Repr: nuisible à la reproduction

Resp: respiration

RIP: REACH Implementations Projects

SDS: fiche de données de sécurité

SE: exposition unique

scu: sub cutan

Sens: sensibilisant

STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC: Substance extrêmement préoccupante

t/a: tonnes par an

TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)

Tox: toxique

TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)

TWA: Pondérée dans le temps

TRGS: Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91321	QUANTOFIX Chlorure	Page: 9/9
Date d'impression: 15.05.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 1/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91323
Nom commercial QUANTOFIX Dureté carbonatée

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 2/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifiable pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 3/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié à l'usage pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 4/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (K _{ow}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 5/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□ □

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 6/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

Date d'impression: 15.05.2024

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Date de révision: 06.11.2023

Page: 7/9

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 8/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérigène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimephales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91323

QUANTOFIX Dureté carbonatée

Page: 9/9

Date d'impression: 15.05.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
 Valencienner Str. 11
 52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 1/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91315
Nom commercial QUANTOFIX Ammonium

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

2 x 30 mL NH₄⁺ -1

UFI: 1MAV-U314-T205-DEXY

1 x 100 languettes test Ammonium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)

tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

<<https://centres-antipoison.net/>>

CH : Tox Info Suisse

8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <<https://www.toxinfo.ch>>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)

99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <<https://www.ggiz-erfurt.de>>

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS05

Mention d'avertissement

DANGER

Mention de danger

Classes/catégories de danger

H314

Skin Corr. 1 B

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

30 mL NH₄⁺ -1


GHS05

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 2/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H314	Skin Corr. 1 B

100 languettes test Ammonium

Mention d'avertissement - Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2).

30 mL NH₄⁺ -1



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

100 languettes test Ammonium

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit généralement corrosif quand le pH est inférieur à 2 ou supérieur à 11,5.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Suivant la concentration, la température et la durée du contact, provoque des brûlures plus ou moins graves et des blessures à guérison lente sur la peau, les yeux et les muqueuses. Les vapeurs, en particulier celles émanant d'un liquide chaud, et les brumes sont fortement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 3/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {/6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

30 mL NH₄⁺ -1

Nom de la substance: *solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)*
N° CAS.: 1310-73-2

Classement des substance: H314, Skin Corr. 1 B

Formule : NaOH·H₂O

Pseudonym (de): Natronlauge

N° d'enregist.REACH : 01-2119457892-27-xxxx

N° CE : 215-185-5

N° Id : 011-002-00-6

Concentration: 20 - <35 %

selon GHS: H314, Skin Corr. 1 B

100 languettes test Ammonium

Nom de la substance: *cellulose papier*
N° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule : (C₆H₁₀O₅)_n

N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV

N° CE : 232-674-9

Concentration: 1 - <10 %

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Concentration: 95 - <100 %

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%.Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale. Montrer au médecin l'emballage du produit, le mode d'emploi ou cette fiche de données de sécurité.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si possible, utiliser du savon. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement ou : Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette pendant au moins 10 minutes en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint. En cas de douleur, instiller si possible au préalable des gouttes oculaires avec de la proxymetacaine à 0,5% (par ex. Proparacain POS®) pour soulager les spasmes de la paupière. Faire ensuite un bandage sans trop serrer. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur.

4.1.3 Après inhalation



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 4/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires. En cas de vomissement et de perte de connaissance, placer le blessé dans la position latérale de sécurité et libérer les voies respiratoires. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.

4.1.4

Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau additionnée de charbon actif. Ne pas provoquer le vomissement. Ne pas essayer de neutraliser. Consulter un médecin qui vous informera sur les effets indésirables éventuels.

4.2

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pénétration et destruction rapides de la peau. Surtout sous forme chauffée.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

4.3

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

BRÛLURE CHIMIQUE : En cas de CONTACT AVEC LA PEAU, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Les tentatives de neutralisation risquent souvent d'aggraver la situation. Après des réactions inflammatoires, traiter aux glucocorticostéroïdes. En cas de CONTACT AVEC LES YEUX, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Prendre des mesures pour soulager les spasmes de la paupière. Indiquer le nom de la substance corrosive. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur. Administrer une solution d'hydroxyde d'aluminium. Après inhalation d'un aérosol corrosif, exécuter un traitement prophylactique contre l'œdème pulmonaire. Faire inhaler de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1

Moyens d'extinction

5.1.1

Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

5.1.2

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.

5.3

Conseils aux pompiers

Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour précipiter le brouillard formé. Recueillir l'eau d'extinction. Utiliser seulement un équipement auxiliaire résistant aux produits chimiques.

Au besoin, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).

5.4

Indications complémentaires

Danger éventuel pour l'environnement **seulement en cas de dégagement d'assez grandes quantités** de la substance ou des produits de décomposition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Lors de la manipulation, porter des gants de protection appropriés (voir 8.2.2). Porter des lunettes de protection, au besoin, un écran facial pour protéger le visage. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {/?6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.

6.4

Référence à d'autres sections

voir les informations dans les sections 5.4, 7, 8 et 13

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 5/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.

Classe de stockage (VCI) : 8B

Classe de pollution des eaux (DE) : 3

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé. Utiliser des suremballages appropriés pour le transport de récipients en verre.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

30 mL NH₄⁺ -1

Substance : solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)

CAS No. : 1310-73-2

DNEL : [inh] 1 mg/m³

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

Limites d'exposition (VME) : 2 mg/m³

TRGS 900 (DE) : 2 mg/m³

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : (=1=, Y)

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 2 e mg/m³

100 languettes test Ammonium

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

8.2 Contrôle de l'exposition

Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante ou écran facial.

8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour ne pas abîmer les vêtements portés, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

Page: 6/11

Version: 2.2.2.3

Aucune donnée disponible

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aucune donnée disponible

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 7/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les matières organiques. Aucune autre donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Plus besoin.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

30 mL NH₄⁺ -1

Substance : solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)
Canada CEPA 1999 : DSL Yes
LD50 orl rat : [40%] 1250 / [<25%] >2000 mg/kg
LD50 orl mus : 40 mg/kg

N° CAS : 1310-73-2

100 languettes test Ammonium

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

Canada CEPA 1999 : DSL yes
LD50 orl rat : > 5000 mg/kg
LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

N° CAS : 9004-34-6

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

30 mL NH₄⁺ -1

Nom de la substance: solution de hydroxyde de sodium (de soude caustique)
Ne pas rejeter dans l'environnement.

CAS-Nr.: 1310-73-2

LC50 leuciscus idus/96h : 35-189 mg/L
LC50 fish/96h : 45.4 mg/L
EC50 daphnia/48h : >100 mg/L
Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 142
Classe de stockage (VCI) : 8 B

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 8/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

100 languettes test Ammonium

Nom de la substance: PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: cellulose papier

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

13.1 Méthodes de traitement des déchets

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU : 3316

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : TROUSSE CHIMIQUE/Chemical Kit

14.3 Classe : 9

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport terrestre ADR

Code de classification: M11 Code de restriction en tunnels : E
Quantités limitées: selon ADR 3.3.1/251 : voir LQ dans la «Déclaration alternative pour le transport»

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées: PAX : 960 max. poids PAX : 10 KG
CAO : 960 max. poids CAO : 10 KG

Transport maritime IMDG

EmS: F-A, S-P Catégorie de stockage: A

On utilise la **déclaration alternative pour le transport** :

N° ONU : (cf. ci-dessous) classe 8 II, **quantités exceptées** ($\leq 30 \text{ mL} / \Sigma \leq 500 \text{ mL}$) = ADR/ IATA E2

ou

14.1 Numéro ONU: 3266

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (solution de hydroxyde de sodium)

14.3 Classe: 8

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport routier ADR

Code de classification: C5
Quantités limitées: 1 L Code de restriction en tunnels: E
Quantités exceptées: E 2

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées: PAX: 851 max. poids PAX: 1 L
CAO: 855 max. poids CAO: 30 L
Quantités exceptées: E 2



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 9/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

Transport maritime IMDG

EmS:

F-A, S-B

Catégorie de stockage:

B

Special instructions:

274

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020
Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017
Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011
Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017
Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017
Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017
Règle techniques allemandes TRGS 401, Skin contact hazard - identification, assessment, action, juin 2008, état : février 2011
BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012
Règle techniques allemandes TRGS 500, Mesures de protection, mai 2008
Règle techniques allemandes TRGS 510, Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs portables depuis mars 2013, état : octobre 2015
Chapitre 4, Mesures lors du stockage de substances dangereuses jusqu'à 50 kg (réglementation relative aux petites quantités)
Wasserhaushaltsgesetz - WHG, Section 3 Manipulation de substances dangereuses pour l'eau, juillet 2009, état : août 2016
Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com
Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.2.2.3 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H Entre les versions 2.2.2.3 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données chimiques
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

16.2.2 Libellé des phrases P

P260sh Ne pas respirer les poussières/vapeurs.
P264 Bien se laver les mains après manipulation.
P280sh Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le traitement réglementé des déchets.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 10/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91315

QUANTOFIX Ammonium

Page: 11/11

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 26.01.2023

Version: 2.2.2.3

EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérogène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimephales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)
UE:	Union européenne
VLCT:	valeur limite d'exposition à court terme
VME:	valeurs limites de moyenne d'exposition
vPvB:	substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 1/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91311
Nom commercial QUANTOFIX Nitrite

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger
-------------------	------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 2/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifié par le terme pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 3/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 4/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:

solide

b) Couleur:

coloré

c) Odeur:

inodore

d) Point de fusion :

Aucune donnée disponible

e) Point d'ébullition :

Aucune donnée disponible

f) Inflammabilité:

Aucune donnée disponible

g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):

Aucune donnée disponible

h) Point d'éclair :

Aucune donnée disponible

i) Température d'inflammation :

Aucune donnée disponible

j) Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

k) Valeur pH :

Aucune donnée disponible

l) Viscosité cinématique:

Aucune donnée disponible

m) Hydrosolubilité :

Aucune donnée disponible

n) Coefficient de dispersion ($K_{o/e}$):

Aucune donnée disponible

o) Pression de vapeur (20°C) :

Aucune donnée disponible

p) Densité :

Aucune donnée disponible

q) Densité de vapeur rel. (air=1) :

Aucune donnée disponible

r) Granulométrie :

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 5/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 6/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 7/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311	QUANTOFIX Nitrite	Page: 8/9
Date d'impression: 19.08.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route

Akt: aigu

BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail

CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé

CAS: Chemical Abstracts Service

CE: Communauté européenne

CLP: Classification, Labelling and Packaging

CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction

Corr: corrosif, caustique

DCO: demande chimique en oxygène

CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)

Dam: dommageable

DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)

derm: dermique

EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés

N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances

EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires

fish: poisson (non spécifié)

GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

gpg: cochon d'Inde

ICAO: International Civil Aviation Organization

ihl: inhalé

intrav: intraveineux

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

ipt: intrapéritonéale

ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)

LC50: concentration mortelle 50%

LD50: dose létale 50%

leuciscus idus: poisson, ide, orfe

MCT: concentration maximale sur le lieu de travail

Met: métal

mus: souris

Muta: mutagène

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)

NRD: pas rapidement dégradable

Karz: cancérigène

onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel

orl: oralement

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)

PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique

pH: PH

pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine

PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)

PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'

PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)

PVC: chlorure de polyvinyle

quail: oiseau, caille

rat: rat

rbt: lapin

RD: rapidement dégradable

RE: exposition répétée

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

REF: numéro d'article

Reg-Nr: numéro d'enregistrement

Repr: nuisible à la reproduction

Resp: respiration

RIP: REACH Implementations Projects

SDS: fiche de données de sécurité

SE: exposition unique

scu: sub cutan

Sens: sensibilisant

STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC: Substance extrêmement préoccupante

t/a: tonnes par an

TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)

Tox: toxique

TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)

TWA: Pondérée dans le temps

TRGS: Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91311

QUANTOFIX Nitrite

Page: 9/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 1/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91320.1
Nom commercial QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 100 languettes de test

1 x 30 mL PO₄³⁻-2

1 x 30 mL PO₄³⁻-1

UFI: K1CV-C3G4-A20N-Q4V9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valenciennner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)
tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

<<https://centres-antipoison.net/>>

CH : Tox Info Suisse

8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <<https://www.toxinfo.ch>>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)

99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <<https://www.ggiz-erfurt.de>>

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

DANGER

Mention de danger

H290

H314

H332

Classes/catégories de danger

Met. Corr. 1

Skin Corr. 1 B

Acute Tox. 4 inh.

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

30 mL PO₄³⁻-2

Mention d'avertissement

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

-

Aucune classe de danger

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 2/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

30 mL PO₄³⁻-1



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

DANGER

Mention de danger

H290
H314
H332

Classes/catégories de danger

Met. Corr. 1
Skin Corr. 1 B
Acute Tox. 4 inh.

100 languettes de test

Mention d'avertissement

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2

Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2). Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2). Les mélanges métal corrosif ne requièrent pas de marquage avec le pictogramme, la mention d'avertissement, et les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL. (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2.1.3).

30 mL PO₄³⁻-2

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

30 mL PO₄³⁻-1



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS05



GHS07

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 3/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Mention d'avertissement: DANGER

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P260sh, P264, P280sh, P303+361+353, P305+351+338, P310, P405, P501

Ne pas respirer les poussières/vapeurs. Bien se laver les mains après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit généralement corrosif quand le pH est inférieur à 2 ou supérieur à 11,5.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Suivant la concentration, la température et la durée du contact, provoque des brûlures plus ou moins graves et des blessures à guérison lente sur la peau, les yeux et les muqueuses. Les vapeurs, en particulier celles émanant d'un liquide chaud, et les brumes sont fortement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas .

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {/?6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

30 mL PO₄³⁻-2

Nom de la substance: *acetate de sodium*

N ° CAS.: 127-09-3

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule : C₂H₃NaO₂

Pseudonym (de): NaAc, E262a

N°d'enregist.REACH : 01-2119485123-42-0007

N° CE : 204-823-8

Concentration: 10 - <32 %

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

30 mL PO₄³⁻-1

Nom de la substance: *acide nitrique*

N ° CAS.: 7697-37-2

Classement des substance: H272, Ox. Liq. 2, H314, Skin Corr. 1 A, H330, Acute Tox. 1 inh., EUH071, not defined

Formule : HNO₃•H₂O

Pseudonym (de): Hydrogennitrat, Scheidewasser

N°d'enregist.REACH : 01-2119487297-23-xxxx

N° CE : 231-714-2

N° Id : 007-004-00-1

Concentration: 13 - <20 %

selon GHS: H290, Met. Corr. 1, H314, Skin Corr. 1 B, H332, Acute Tox. 4 inh.

100 languettes de test

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 4/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Nom de la substance: *cellulose papier*
N° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale. Montrer au médecin l'emballage du produit, le mode d'emploi ou cette fiche de données de sécurité.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si possible, utiliser du savon. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement ou : Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette pendant au moins 10 minutes en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint. En cas de douleur, instiller si possible au préalable des gouttes oculaires avec de la proxymetacaine à 0,5% (par ex. Proparacain POS®) pour soulager les spasmes de la paupière. Faire ensuite un bandage sans trop serrer. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur.

4.1.3 Après inhalation

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires. En cas de vomissement et de perte de connaissance, placer le blessé dans la position latérale de sécurité et libérer les voies respiratoires. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.

4.1.4 Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau additionnée de charbon actif. Ne pas provoquer le vomissement. Ne pas essayer de neutraliser. Consulter un médecin qui vous informera sur les effets indésirables éventuels.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pénétration et destruction rapides de la peau. Surtout sous forme chauffée.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

BRÛLURE CHIMIQUE : En cas de CONTACT AVEC LA PEAU, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Les tentatives de neutralisation risquent souvent d'aggraver la situation. Après des réactions inflammatoires, traiter aux glucocorticostéroïdes. En cas de CONTACT AVEC LES YEUX, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Prendre des mesures pour soulager les spasmes de la paupière. Indiquer le nom de la substance corrosive. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur. Administrer une solution d'hydroxyde d'aluminium. Après inhalation d'un aérosol corrosif, exécuter un traitement prophylactique contre l'œdème pulmonaire. Faire inhaler de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 5/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour précipiter le brouillard formé. Recueillir l'eau d'extinction. Utiliser seulement un équipement auxiliaire résistant aux produits chimiques.

Au besoin, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).

5.4 Indications complémentaires

Danger éventuel pour l'environnement **seulement en cas de dégagement d'assez grandes quantités** de la substance ou des produits de décomposition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Lors de la manipulation, porter des gants de protection appropriés (voir 8.2.2). Porter des lunettes de protection, au besoin, un écran facial pour protéger le visage. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

{? 6}Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. {?6}Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.

6.4 Référence à d'autres sections

voir les informations dans les sections 5.4, 7, 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.

Classe de stockage (VCI) : 8B

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé. Utiliser des suremballages appropriés pour le transport de récipients en verre.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 6/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

30 mL PO₄³⁻-2

Substance : acetate de sodium

CAS No. : 127-09-3

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

30 mL PO₄³⁻-1

Substance : acide nitrique

CAS No. : 7697-37-2

DNEL : [inh] (1.3) mg/m³

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC (eau douce) : aucun danger identifié

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Valeur CE : 1 ppm / 2.6 mg/m³

[TWA] une période de 8 heures en moyenne pondérée dans le temps, [STEL] Limite d'exposition à court terme rapporte à une période de 15 minutes

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 1 ppm / 2,6 mg/m³

TRGS 900 (DE) : 1 ppm / 2,6 mg/m³

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : -

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 2 ppm / 5 mg/m³

listed in TRGS (DE) : 900, 905

8.2 Contrôle de l'exposition

Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante ou écran facial.

8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour ne pas abîmer les vêtements portés, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 7/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

30 mL PO₄³⁻-2

a) État d'agrégation:	liquide
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	de vinaigre
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	4-5
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (K _{oc}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

100 languettes de test

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	coloré
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	Aucune donnée disponible
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (K _{oc}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

30 mL PO₄³⁻-1

a) État d'agrégation:	liquide
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	nitreuse
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	0-1
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (K _{oc}):	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,11 g/mL
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 8/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□ □

Les substances sont très corrosives.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les matières organiques. Aucune autre donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Plus besoin.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

30 mL PO₄³⁻-2

Substance : acetate de sodium
LD50 orl rat : 3530 mg/kg

N° CAS : 127-09-3

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier
Canada CEPA 1999 : DSL yes
LD50 orl rat : > 5000 mg/kg
LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

N° CAS : 9004-34-6

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

30 mL PO₄³⁻-1

Substance : acide nitrique
Canada CEPA 1999 : DSL Yes
LC₅₀ Low orl hmn : 1500 mg/kg/NOAEC
LC50 ihl rat : 2,65 mg/L/4H
Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau.
TRGS 905 (DE) : R F D

N° CAS : 7697-37-2

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 9/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

30 mL PO₄³⁻ -2

Nom de la substance: *acetate de sodium*

CAS-Nr.: 127-09-3

Classe de pollution des eaux (DE): 1

Classe de stockage (VCI): 12-13

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE): nwg

Classe de stockage (VCI): 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE): 1

Classe de stockage (VCI): 12-13

30 mL PO₄³⁻ -1

Nom de la substance: *acide nitrique*

CAS-Nr.: 7697-37-2

Ne pas rejeter dans l'environnement.

PNEC (eau douce): aucun danger identifié

PNEC = Predicted No Effect Concentration = concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu

LC50 daphnia magna/48h: 180 mg/L

LC50 fish/96h: [4d] 12 g/L

Classe de pollution des eaux (DE): 1 N° WGK: 0414

Classe de stockage (VCI): 8 B

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 10/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

13.1 Méthodes de traitement des déchets

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU : 3316

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : TROUSSE CHIMIQUE/Chemical Kit

14.3 Classe : 9

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport terrestre ADR

Code de classification:

M11

Code de restriction en tunnels :

E

Quantités limitées:

selon ADR 3.3.1/251 : voir LQ dans la «Déclaration alternative pour le transport»

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées:

PAX :

960

max. poids PAX : 10 KG

CAO :

960

max. poids CAO : 10 KG

Transport maritime IMDG

EmS:

F-A, S-P

Catégorie de stockage:

A

Ou utilisez la **déclaration alternative pour le transport :**

N° ONU : (cf. ci-dessous) classe 8 II, **quantités exceptées** ($\leq 30 \text{ mL} / \Sigma \leq 500 \text{ mL}$) = ADR/ IATA E2

ou

14.1 Numéro ONU: 3264

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide nitrique en solution)

14.3 Classe: 8

14.4 Groupe d'emballage: II

Transport routier ADR

Code de classification:

C1

Quantités limitées:

1 L

Quantités exceptées:

E 2

Code de restriction en tunnels:

E

Transport aérien IATA DGR

Quantités limitées:

PAX: 851

max. poids PAX: 1 L

CAO: 855

max. poids CAO: 30 L

Quantités exceptées:

E 2

Transport maritime IMDG

EmS:

F-A, S-B

Catégorie de stockage:

B

Special instructions:

274

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011

Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017

Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017

Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017

Règle techniques allemandes TRGS 401, Skin contact hazard - identification, assessment, action, juin 2008, état : février 2011



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 11/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012
Règle techniques allemandes TRGS 500, Mesures de protection, mai 2008
Règle techniques allemandes TRGS 510, Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs portables depuis mars 2013, état : octobre 2015

Chapitre 4, Mesures lors du stockage de substances dangereuses jusqu'à 50 kg (réglementation relative aux petites quantités)
Wasserhaushaltsgesetz - WHG, Section 3 Manipulation de substances dangereuses pour l'eau, juillet 2009, état : août 2016
Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com
Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

16.2.2 Libellé des phrases P

P260sh Ne pas respirer les poussières/vapeurs.
P264 Bien se laver les mains après manipulation.
P280sh Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le traitement réglementé des déchets.

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021
Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives
SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009
Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)
Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG
Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)
Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)
Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)
Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)
Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)
Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)
TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019
Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)
Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG
Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)
Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienn Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 12/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)
Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire
2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE
2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA
Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt: aigu
BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS: Chemical Abstracts Service
CE: Communauté européenne
CLP: Classification, Labelling and Packaging
CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr: corrosif, caustique
DCO: demande chimique en oxygène
CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam: dommageable
DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm: dermique
EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish: poisson (non spécifié)
GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg: cochon d'Inde
ICAO: International Civil Aviation Organization
ihl: inhalé
intrav: intraveineux
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code
ipt: intrapéritonéale
ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50: concentration mortelle 50%
LD50: dose létale 50%
leuciscus idus: poisson, ide, orfe
MCT: concentration maximale sur le lieu de travail
Met: métal
mus: souris
Muta: mutagène
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD: pas rapidement dégradable
Karz: cancérigène
onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel
ori: oralement
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH: PH
pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine
PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91320.1

QUANTOFIX Phosphat/Kunststoffbox

Page: 13/13

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)
UE:	Union européenne
VLCT:	valeur limite d'exposition à court terme
VME:	valeurs limites de moyenne d'exposition
vPvB:	substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 1/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

REF 91329
Nom commercial QUANTOFIX Sulfate

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou
la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.
1 x 100 languettes de test

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

Mention de danger	Classes/catégories de danger

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

100 languettes de test

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

Éléments d'étiquetage du produit complet

Mention d'avertissement: -

2.3 Autres dangers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 2/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

{? 6} Peut être modifiable pour les organismes aquatiques. {/?6} PBT :
vPvB : non applicable

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

100 languettes de test

Nom de la substance: *cellulose papier*
N ° CAS.: 9004-34-6

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Formule : $(C_6H_{10}O_5)_n$
N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV
N° CE : 232-674-9
Concentration: 1 - <10 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 0,1 - <1 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *PVC foli (CAS 9002-86-2)*
N ° CAS.: -

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.
Concentration: 95 - <100 %
selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Dépoussiérer avec un chiffon humide. Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire. Frotter l'œil pour le faire pleurer et ainsi évacuer la poussière avec les larmes qui le lavent naturellement

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 3/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

- 4.1.3 Après inhalation**
Pas nécessaire. En cas d'inhalation de poussières, faire respirer de l'air frais.
- 4.1.4 Après ingestion**
Pas nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Il n'y a aucun symptôme ou effet retardé connu pour ce produit.
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
{? 6} Peut être modifié à l'usage pour les organismes aquatiques. {? 6} PBT :
vPvB : non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.
Classe de stockage (VCI) : 11
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 4/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

Produit pour l'analyse.

Si le marquage CE: Produit pour des applications de diagnostic in vitro (IVD) ou des accessoires pour des applications médicales.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

CAS No. : -

Substance : cellulose papier

CAS No. : 9004-34-6

Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m³

TRGS 900 (DE) : Staub 1.25 A / 4 E mg/m³

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 3 a ppm

TRGS 901 (DE) : Nr. 96

listed in TRGS (DE) : 900, 901

Substance : substances/mélange <1%

CAS No. : -

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Pas nécessaire.

8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Informations non nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

100 languettes de test

a) État d'agrégation:

solide

b) Couleur:

coloré

c) Odeur:

inodore

d) Point de fusion :

Aucune donnée disponible

e) Point d'ébullition :

Aucune donnée disponible

f) Inflammabilité:

Aucune donnée disponible

g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):

Aucune donnée disponible

h) Point d'éclair :

Aucune donnée disponible

i) Température d'inflammation :

Aucune donnée disponible

j) Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

k) Valeur pH :

Aucune donnée disponible

l) Viscosité cinématique:

Aucune donnée disponible

m) Hydrosolubilité :

Aucune donnée disponible

n) Coefficient de dispersion (K_{ow}):

Aucune donnée disponible

o) Pression de vapeur (20°C) :

Aucune donnée disponible

p) Densité :

Aucune donnée disponible

q) Densité de vapeur rel. (air=1) :

Aucune donnée disponible

r) Granulométrie :

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 5/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Aucune donnée disponible

{Le temps moyen de montée en pression du tampon constitué de perchlorate de sodium [CAS 7601-89-0] 40 - <60% (1,47 s) est inférieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence acide nitrique 65% (3,29 s), mais supérieur au temps moyen de montée en pression de l'élément de référence solution aqueuse de chlorate de sodium 40% (0,78 s). Le tampon présente des propriétés oxydantes conformément au règlement de transport de l'ONU, classe 5, division 5.1.{/?2}.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

□□

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Inconnu.

10.5 Matières incompatibles

Inconnu. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

100 languettes de test

Substance : PVC foli (CAS 9002-86-2)

N° CAS : -

Substance : cellulose papier

N° CAS : 9004-34-6

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : > 5000 mg/kg

LC50 ihl rat : > 5,800 mg/L/4H

Substance : substances/mélange <1%

N° CAS : -

11.2 Autres dangers

Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 6/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

100 languettes de test

Nom de la substance: *PVC foli* (CAS 9002-86-2)

CAS-Nr.: -

Nom de la substance: *cellulose papier*

CAS-Nr.: 9004-34-6

Classe de pollution des eaux (DE) : nwg

Classe de stockage (VCI) : 11

Nom de la substance: *substances/mélange <1%*

CAS-Nr.: -

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

Classe de stockage (VCI) : 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

12.3 Potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 7/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2 Libellé des phrases H et P

16.2.1 Libellé des phrases H

H

Entre les versions 2.3.2.4 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 1 corrections aux données des composants - 2 corrections aux données chimiques

16.2.2 Libellé des phrases P

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021

Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives

SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009

Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)

Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 487/ 2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)

Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)

Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (11e APT)

Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)

Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)

TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019

Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)

Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG

Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)

Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)

Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

Règlement 692/2022/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (18e APT)

révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire

2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE

2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA

Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE

16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.6 Légende / Abréviations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
Valencienner Str. 11
52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329	QUANTOFIX Sulfate	Page: 8/9
Date d'impression: 19.08.2024	Date de révision: 06.11.2023	Version: 2.3.2.4

ADR:	Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
Akt:	aigu
BTT:	valeur de tolérance biologique au poste de travail
CAO:	Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
CAS:	Chemical Abstracts Service
CE:	Communauté européenne
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
CMR:	cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
Corr:	corrosif, caustique
DCO:	demande chimique en oxygène
CSCL:	Chemical Substance Control Law (Jp)
Dam:	dommageable
DNEL:	Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
derm:	dermique
EC10:	Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
N° CE:	Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
EmS:	Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
fish:	poisson (non spécifié)
GHS:	GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
gpg:	cochon d'Inde
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ihl:	inhalé
intrav:	intraveineux
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
ipt:	intrapéritonéale
ISHL:	Industrial Safety and Health Law (Jp)
LC50:	concentration mortelle 50%
LD50:	dose létale 50%
leuciscus idus:	poisson, ide, orfe
MCT:	concentration maximale sur le lieu de travail
Met:	métal
mus:	souris
Muta:	mutagène
NIOSH:	National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NRD:	pas rapidement dégradable
Karz:	cancérigène
onchorhynchus mykiss:	poisson, truite arc-en-ciel
orl:	oralement
OSHA:	Occupational Safety and Health Administration (US)
PAX:	marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers
PBT:	substance persistante, bioaccumulable et toxique
pH:	PH
pimephales promelas:	poisson, tête-de-boule américaine
PNEC:	Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)
PROC 15:	Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'
PRTR:	Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)
PVC:	chlorure de polyvinyle
quail:	oiseau, caille
rat:	rat
rbt:	lapin
RD:	rapidement dégradable
RE:	exposition répétée
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
REF:	numéro d'article
Reg-Nr:	numéro d'enregistrement
Repr:	nuisible à la reproduction
Resp:	respiration
RIP:	REACH Implementations Projects
SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)

Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE

REF: 91329

QUANTOFIX Sulfate

Page: 9/9

Date d'impression: 19.08.2024

Date de révision: 06.11.2023

Version: 2.3.2.4

UE: Union européenne
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG
 Valencienner Str. 11
 52355 Düren · Germany
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com